

# Fiche de données de sécurité Propclean

## SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Propclean
Autres moyens d'identification	Code du produit : PCW10
Utilisation recommandée	Produit nettoyant spécialisé
Restrictions conseillées	<i>Sans objet.</i>
Identification du fournisseur initial	<b>Oceanmax International Ltd.</b> CP 83 232 Edmonton Auckland 0652 Nouvelle-Zélande www.propspeed.com Téléphone : 0800 LESS FUEL (0800 5377 3835) Télécopieur : +64 9 813 5246
Numéro de téléphone d'urgence	Accès global : +64 274 337 928

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classement SGH	LIQUIDE INFLAMMABLE, CATÉGORIE 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION, CATÉGORIE 2 LÉSION/IRRITATION GRAVE DES YEUX, CATÉGORIE 2A TOXICITÉ NUISANT À LA REPRODUCTION, CATÉGORIE 2 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE D'ORGANES CIBLES, EXPOSITION UNIQUE, CATÉGORIE 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE D'ORGANES CIBLES, EXPOSITION MULTIPLE, CATÉGORIE 2
Éléments d'étiquetage Pictogrammes	
Mot indicateur	<b>DANGER</b>
Mentions de danger	H225 – Liquide et vapeurs très inflammables. H315 – Provoque des irritations de la peau. H319 – Provoque une sévère irritation des yeux. H336 – Peut provoquer somnolence ou étourdissements. H340 – Peut provoquer des anomalies génétiques. H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 – Risque d'effets graves pour les organes suite à des expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mises en garde	
Prévention :	P102 – Tenir hors de la portée des enfants. P103 – Lire l'étiquette avant utilisation. P201 – Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, surfaces chaudes, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. P240 – Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 – Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 - Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. P243 – Prendre des mesures préventives contre les décharges électrostatiques. P260 – Éviter de respirer la buée/les vapeurs/les aérosols. P264 – Laver vigoureusement les régions touchées après manipulation.

	<p>P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 – Porter des gants et des vêtements de sécurité ainsi qu'un appareil de protection des yeux et du visage.</p>
<b>Intervention :</b>	<p>P101 – Si un avis médical est requis, avoir le contenant et l'étiquette du produit en main.</p> <p>P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.</p> <p>P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313 – Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.</p> <p>P333 + P313 – Si l'irritation cutanée persiste : consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P308 + P313 – En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.</p> <p>P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>P370 + P378 – En cas d'incendie : utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre chimique pour éteindre.</p>
<b>Entreposage :</b>	<p>P403 + P233 – Entreposer dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant bien fermé.</p> <p>P405 – Garder sous clef.</p>
<b>Élimination :</b>	<p>P501 – Ne pas laisser ce produit s'infiltrer dans l'environnement. Ne pas en disposer dans les cours d'eau ou dans les égouts. Éliminer ce produit et son contenant en tant que déchets dangereux, par l'entremise d'un entrepreneur licencié en matière de déchets dangereux. Voir la réglementation locale en matière d'élimination/recyclage.</p>
<b>Autres dangers</b>	<i>Aucun connu.</i>
<b>NOTES</b>	<i>Sans objet.</i>

### SECTION 3. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS	% masse*	Nom commun/Synonymes
Éthanol	64-17-5	<95 %*	Alcool éthylique
Méthanol	67-56-1	<5 %*	Alcool méthylique
Eau	7732-18-5	Balance	<i>Non disponible</i>

**Notes** \*Gammas de pourcentages pour la variabilité des lots fournies par Oceanmax Ltd.

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin si nécessaire.
<b>Contact avec la peau</b>	Retirer immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau avec de l'eau et du savon pour éviter l'absorption. Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Retirer toutes lentilles cornéennes et bien écarquiller les yeux. Appeler une ambulance et continuer le rinçage pendant le transport à l'hôpital. Apporter ces instructions.
<b>Ingestion</b>	Appeler un médecin immédiatement. Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Donner de l'eau à boire. Provoquer des vomissements avec les doigts <b>si la personne est consciente</b> et que le médecin vous a avisé de le faire. Faire pencher par en avant pour réduire les risques d'aspiration. Emmène la personne à l'hôpital si possible.
<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	<b>Aigus :</b> CONTACT AVEC LES YEUX : le produit peut provoquer une irritation des yeux et/ou peut provoquer des lésions oculaires importantes qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après. CONTACT AVEC LA PEAU : le produit peut provoquer une inflammation de la peau chez un nombre important d'individus après contact direct.

	<p>INHALATION : nocif par inhalation. L'expérience pratique prédit que le produit produit une irritation du système respiratoire chez un nombre important d'individus après inhalation. Les vapeurs peuvent provoquer de la somnolence et des étourdissements.</p> <p>INGESTION : l'ingestion accidentelle du produit peut être nocive. Peut entraîner une intoxication, de l'ivresse.</p> <p><b>Chronique :</b></p> <p>CONTACT AVEC LA PEAU : le contact prolongé ou répété avec la peau entraînera l'assèchement de la peau et des gerçures et possiblement suivi d'une dermatite. Le contact avec la peau peut être nocif; des effets systémiques peuvent résulter de l'absorption.</p> <p>CONTACT AVEC LES YEUX : le contact avec les yeux est douloureux et des dommages transitoires aux tissus peuvent se produire si le contact est prolongé.</p> <p>INGESTION : l'ingestion sous forme chronique peut entraîner des dommages au foie, l'alcoolisme, la cécité causée par l'empoisonnement au méthanol et même la mort.</p>
<b>Soins médicaux immédiats et traitements particuliers</b>	<p>Pour les expositions à l'éthanol répétées, aiguës ou à court terme :</p> <p>L'ingestion aiguë chez les patients non tolérants répond habituellement aux soins de soutien avec une attention particulière à la prévention de l'aspiration, au remplacement du liquide et à la correction des carences nutritionnelles (magnésium, thiamine pyridoxine, vitamines CK).</p> <p>Administrer 50 % de dextrose (50-100 ml) par intraveineuse aux patients insensibles suite aux prélèvements de sang pour déterminer le taux de glucose. Les patients comateux devraient être traités avec une attention initiale aux voies respiratoires, la circulation et les médicaments d'importance immédiate (glucose, thiamine). La décontamination est probablement inutile plus d'une heure après une seule ingestion observée. Les cathartiques et le charbon de bois peuvent être donnés, mais ne sont probablement pas efficaces dans les cas d'ingestion uniques.</p> <p>L'administration de fructose est contre-indiquée en raison d'effets secondaires.</p>

## SECTION 5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Éteindre avec de l'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	<i>Sans objet.</i>
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Peut émettre de la fumée toxique de monoxyde de carbone.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Peut réagir violemment ou exploser.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Employer une sélection typique de protection respiratoire et de protection contre les incendies. Combattre le feu à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants. Ne pas diriger le jet d'eau sur les flammes du produit. Si possible, empêcher tout écoulement dans les cours d'eau et les égouts. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.

## SECTION 6. PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	<p>Déversements mineurs : retirer toutes les sources d'inflammation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas inhaler les vapeurs.</p> <p>Déversements importants : évacuer la zone et diriger les gens en amont du vent. Aviser le service d'incendie; peut réagir violemment ou exploser. Portez un équipement de protection individuelle approprié, y compris un appareil respiratoire. Empêcher tout écoulement dans les égouts et les cours d'eau. Retirer toutes les sources d'inflammation, y compris les lumières/ampoules non recouvertes. Assurer une ventilation adéquate. Arrêtez la fuite s'il est sécuritaire de le faire.</p>
<b>Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage</b>	<p>Confiner avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. Absorber avec de la vermiculite ou d'autres matériaux non combustibles. Placer dans un récipient adapté aux déchets inflammables. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Si le produit s'écoule dans les cours d'eau et les égouts, en avvertir les autorités.</p>

## SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

<b>Précautions pour une manipulation sécuritaire</b>	Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Avant de manipuler, il est très important que les contrôles techniques fonctionnent et que les exigences en matière d'équipement de protection et les mesures d'hygiène personnelle soient respectées. Ne pas inhaler les fumées ou les vapeurs. Empêcher l'infiltration dans l'air du lieu de travail et le contact avec un équipement contaminé. Retirer toutes les sources d'inflammation avant utilisation. Les vapeurs peuvent s'enflammer en raison de la statique lors du versement ou du pompage. Éviter l'écoulement dans l'environnement. S'assurer que les contrôles d'exposition fonctionnent et que les normes d'exposition sont respectées.
<b>Conditions pour un entreposage sécuritaire</b>	Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matériaux incompatibles. Conserver dans le contenant d'origine. Des charges électrostatiques peuvent être générées lors du transfert du produit à partir de son contenant. Mise à la terre de tout l'équipement. Ne pas entreposer dans les fosses, les dépressions, les sous-sols ou toute autre zone basse où les vapeurs peuvent s'accumuler. La zone d'entreposage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspecter périodiquement pour des dommages ou des fuites. Avoir l'équipement approprié de nettoyage de déversements et des extincteurs d'incendie dans ou près de la zone d'entreposage.

## SECTION 8. MAÎTRISE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	NIOSH - VLE		NIOSH – TWA / VEA court terme	
Méthanol	6 000 ppm	<i>Non disponible</i>	200 ppm	250 ppm
Éthanol	3 300 ppm	<i>Non disponible</i>	1 000 ppm	<i>Non disponible</i>
<b>Notes</b>	*Les limites d'exposition peuvent varier de temps à autre et d'une juridiction à l'autre. Vérifiez auprès de l'organisme de réglementation local les limites d'exposition dans votre région. TWA = moyenne pondérée dans le temps			

Paramètres de contrôle

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Fournir une ventilation adéquate. Observer les valeurs limite d'exposition et minimiser le risque d'inhalation de vapeurs. Une bouteille de lavage des yeux doit être disponible sur le lieu de travail. Mélanger et préparer dans un endroit avec une ventilation efficace. Non requis pour de petites quantités.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Des lunettes de protection ou un écran facial bien ajustés doivent être utilisés. Les lentilles cornéennes ne devraient pas être portées.
<b>Protection de la peau</b>	Porter des gants de protection chimique (p. ex. PVC). D'autres types de gants peuvent être recommandés par le fournisseur de gants. Vêtements imperméables.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, utilisez un masque respiratoire autonome.
<b>Autre</b>	Se laver les mains après manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. La protection personnelle ne doit pas être portée pendant les pauses-repas. La protection personnelle doit être séparée des autres vêtements. Ne pas stocker de tabac, de nourriture ou de boisson dans les espaces de travail où le produit est utilisé. Les vêtements contaminés doivent être placés dans un récipient fermé jusqu'à l'élimination ou la décontamination. Avertir le personnel de nettoyage des propriétés dangereuses du produit chimique.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Liquide transparent et incolore.	<b>Densité</b>	0,79
<b>Odeur</b>	Odeur d'alcool	<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complètement miscible.
<b>Seuil de l'odeur</b>	<i>Non disponible</i>	<b>Solubilité dans d'autres</b>	<i>Non disponible</i>

		<b>liquides</b>	
pH	<i>Non disponible.</i>	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	<i>Non disponible.</i>
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-117°C	<b>Température d'autoinflammation</b>	<i>Non disponible.</i>
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition</b>	78°C	<b>% Volatilité</b>	<i>Non disponible.</i>
<b>Point d'éclair</b>	13°C (PMCC)	<b>Viscosité</b>	<i>Sans objet.</i>
<b>Vitesse d'évaporation</b>	3,2 (Rapide)	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	<i>Sans objet. (Liquide)</i>
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	1,59	<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	3 - 19 vol %
<b>Pression de vapeur</b>	5700 Pa	<b>Sensibilité à la statique/Impact</b>	Éviter décharges électrostatiques.

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	L'éthanol réagit lentement avec de l'hypochlorite de calcium, de l'oxyde d'argent et de l'ammoniaque. Cela génère des risques d'incendie et d'explosion. Réagit violemment avec des oxydants forts tels que l'acide nitrique, le nitrate d'argent, le nitrate mercurique et le perchlorate de magnésium. Cela génère des risques d'incendie et d'explosion.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter toutes sources d'inflammation.
<b>Matières incompatibles</b>	Éviter tout contact avec des oxydants ou des réducteurs. Réagit violemment avec des oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	<i>Non disponible.</i>

## SECTION 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation    Peau    Yeux    Ingestion

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>CL50 (inhalation)</b>	Éthanol - CL <sub>50</sub> 20 000 ppm (10h) (Rat)
	Méthanol - CL <sub>50</sub> 64 000 ppm (4h) (Rat)
<b>DL50 (orale)</b>	Éthanol - DL <sub>50</sub> 7 060 mg/kg (Rat), TDLo - 1.4-7 060 mg/kg (Humain)
	Méthanol - DTmin 5 628 mg/kg (Rat), 143-6 422 mg/kg (Humain)
<b>DL50 (cutanée)</b>	Éthanol - DL <sub>50</sub> 500 mg/kg (Lapin) (SÉVÈRE), 20mg/kg (Lapin) (modéré)
	Méthanol - DL <sub>50</sub> 15 800 mg/kg (Lapin), 50mg (Oeil) (Lapin)
<b>Notes</b>	Non classé.
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Provoque une irritation des yeux sévère.

<b>Inhalation</b>	Les expositions graves peuvent entraîner une perte de conscience.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Peut causer une irritation respiratoire.
<b>Risque d'aspiration</b>	Non attendu.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Peut causer des dommages aux organes lors d'expositions répétées.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Données insuffisantes pour classement.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
<b>Développement de progéniture</b>	Susceptible de provoquer des troubles de développement.
<b>Fonction sexuelle et fécondité</b>	Susceptible d'affecter la fertilité/la fonction sexuelle.
<b>Effets sur ou par la lactation</b>	Peut causer des effets par l'allaitement.
<b>Mutagenécité de la cellule germinale</b>	Peut provoquer des anomalies génétiques lors d'expositions répétées.
<b>Effets</b>	Des effets interactifs peuvent survenir avec des traitements inappropriés. (Voir section 4).

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Écotoxicité inconnue pour le mélange. NE PAS rejeter dans les cours d'eau.		
	<b>Ingrédient</b>	<b>Espèces</b>	<b>CL/CE<sub>50</sub></b>
	Mélange	Truite	CL <sub>50</sub> (96h) 11-15 mg/L
	Mélange	Daphnie	NOEL (48h) 10g/L
<b>Persistance et dégradabilité</b>	<i>Non disponible.</i>		
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	<i>Non disponible.</i>		
<b>Mobilité dans le sol</b>	<i>Non disponible.</i>		
<b>Autres effets nocifs</b>	<i>Non disponible.</i>		

## SECTION 13. ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

<b>Méthodes d'élimination</b>	Triple rinçage et élimination conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/étatiques et locales. Consultez votre fournisseur local pour plus d'informations.
-------------------------------	--

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations	Numéro UN	Appellation réglementaire adéquate	Nom technique (données N.S.A.)	Classe de danger pour transport	Groupe d'emballage
<b>RTMD canadien</b>	UN1770	Solution d'éthanol	<i>Sans objet.</i>	3	II
<b>Ministère des Transports des États-Unis.</b>	UN1770	Solution d'éthanol	<i>Sans objet.</i>	3	II
	Note :				

<b>(49 CFR/DOT)</b>					
<b>Réglementation de l'IATA</b>	UN1770	Solution d'éthanol	<i>Sans objet.</i>	3	II
<b>Code IMDG</b>	UN1770	Solution d'éthanol	<i>Sans objet.</i>	3	II
Note :					
<b>NOTES :</b>					

## SECTION 15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

<b>Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement.</b>	<a href="#">Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.</a>
<b>Norme du groupe (Group Standard - HSNO)</b>	HSR002528 – Produits nettoyants – Inflammable
<b>Classement HSNO</b>	3.1B, 6.4A, 6.8B, 6.9B

Monica Hachey 2017-9-25 4:36 PM

**Deleted:** Canadian Environmental Protection Act (CEPA): All components of this product are on the Canadian DSL.

## SECTION 16. RENSEIGNEMENTS DIVERS

<b>Date de publication</b>	7 septembre 2017
<b>Date de la dernière révision</b>	<i>Sans objet.</i>
<b>Déni de responsabilité</b>	Cette fiche signalétique (FS) a été préparée par iHazmat Regulatory Ltd., (www.iHazmat.com) en utilisant les informations fournies par Oceanmax Ltd. Les informations contenues dans cette FS sont offertes pour consultation et pour vous guider dans l'utilisation de ce produit. Conformément à la pratique habituelle, la précision de l'information incluse est basée sur ce qui a été fourni par le fabricant et la seule responsabilité pour l'exactitude de ces documents incombe à Oceanmax Ltd.

\*FDS conforme aux exigences SIMDUT2015